

Compte-rendu de la réunion du Comité de Pilotage scientifique du RTP « Recherches autour des questions d'Education » du CNRS

(15 mai 2023, 17h30 – 19h00)

1. Informations

Grégoire Borst et Nicolas Vibert ouvrent la réunion du Comité de Pilotage en rappelant sa composition. Il est composé des responsables du RTP, des responsables de chaque axe et d'un représentant de chaque laboratoire ou organisme affilié au réseau, de préférence le correspondant officiel du RTP.

- Soumission à CNRS Editions de l'ouvrage collectif issu des travaux du RTP

Les trois porteurs du projet d'ouvrage (Louis-André Vallet, Chloé Farrer et Sébastien Goudeau) ont accompli depuis le mois de mars 2022 un gros travail avec les responsables d'axes pour définir avec eux les différentes contributions incluses dans le volume. Rappelons qu'en plus d'une introduction et d'une conclusion générales, l'ouvrage comprendra quatre parties, reflétant chacune les travaux menés dans chacun des axes du RTP. Le projet d'ouvrage a maintenant été finalisé, et soumis pour publication à CNRS Editions le 28 avril 2023. La soumission comportait le synopsis de l'ouvrage, la liste des contributeurs et quatre chapitres déjà rédigés. Les deux premiers documents peuvent être consultés et téléchargés sur le site Web du RTP CNRS Education (<https://rtp-education.cnrs.fr/ouvrage-collectif-issu-des-travaux-du-rtp/>). Une réponse de CNRS Editions est attendue pour la rentrée de septembre 2023.

- Version anglaise du site Web du RTP CNRS Education

Les responsables du RTP ont fait traduire le site Web du RTP CNRS Education (<https://rtp-education.cnrs.fr/>), qui dispose donc maintenant d'une version en anglais (<https://rtp-education.cnrs.fr/en/>), ce qui permettra de faire plus facilement connaître notre réseau à l'international. La liste des laboratoires membres du réseau donnée sur le site Web a par ailleurs été actualisée pour inclure les laboratoires de recherche universitaires ou qui ne sont pas des UMR CNRS qui sont associés à la demande de Réseau Thématique pour 2024.

- Point sur les montages du PPR « Education » et du PEPR « Enseignement et Numérique »

Deux programmes pluriannuels rattachés aux Programmes d'Investissement d'Avenir sont actuellement en cours de montage autour de la recherche en éducation. Le Programme et Equipement Prioritaire de Recherche (PEPR) « Enseignement et Numérique », financé à hauteur de 77 millions d'euros dans le cadre du PIA 4, est porté conjointement par le CNRS, l'INRIA et Aix-Marseille Université. Ce programme, tourné vers le déploiement de technologies numériques pour l'Enseignement, devrait cependant comporter un volet « recherche ». Le texte de cadrage de ce programme a été validé en mars 2022 par les instances gouvernementales mais sa mise en place n'a pas avancé significativement depuis, du fait notamment de divergences de vues entre les trois organismes porteurs.

Le Programme Prioritaire de Recherche (PPR) « Education », financé dans le cadre du PIA 3, est porté par le CNRS et par l'Université de Poitiers. Les porteurs ont soumis à la fin de l'année 2021 à la Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation (DGRI) du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de

l'Innovation (MESRI) leur proposition de « feuille de route » pour ce programme de 20 millions d'euros, puis ont été auditionnés par le MESRI et le Secrétariat Général Pour l'Investissement (SGPI), qui ont demandé au printemps 2023 quelques modifications, actuellement en cours de finalisation. Comme pour le PEPR « Enseignement et Numérique », le calendrier de validation final du programme reste incertain, car les deux programmes sont conçus pour être complémentaires. Cependant, le MESRI et le SGPI souhaitent que le tout soit finalisé avant la fin de l'année civile 2023.

- Politique de diffusion des informations via la liste de diffusion du RTP

La liste de diffusion constituée avec les adresses email des personnes inscrites dans la demande de RT inclut actuellement près de 900 personnes, essentiellement des doctorants ou chercheurs. Les demandes de diffusion d'informations doivent parfois être régulées pour éviter la diffusion d'événement d'envergure trop locale, ou d'annonces plus ou moins commerciales. Les membres du Conseil d'Orientation Stratégique (COS) du RTP ont donc décidé que ne seront diffusées dans cette liste, concernant les offres d'emploi, que les offres se rapportant aux thématiques de recherche du réseau, et portant sur des contrats de longue durée (au moins un an) ou à durée indéterminée, ou sur des postes statutaires. Concernant les événements scientifiques, seuls les demi-journées ou journées d'étude regroupant plusieurs interventions, et à portée au moins inter-régionale, seront annoncées. Concernant les appels à projets ou communications, seuls les appels d'envergure nationale seront diffusés. Nous ne diffuserons pas les annonces plus personnelles comme les invitations aux soutenances de thèses ou d'HDR.

2. Point sur la demande en cours de RT CNRS « Recherche autour des questions d'éducation »

La demande de création d'un Réseau Thématique CNRS « Recherche autour des questions d'Education » pour 5 ans (renouvelable une fois) au 1er janvier 2024, destiné à prolonger et étendre les actions du RTP actuel créé en 2020, a été déposée auprès de l'INSHS (Institut de rattachement principal), de l'INSB et de l'INS2I du CNRS le 20 février dernier. La demande regroupe 95 laboratoires ou groupes de recherche, dont 57 UMR, UAR ou ERL CNRS issues de cinq Instituts différents (INSHS, INSB, INS2I, INSIS, et INSMI), 33 unités de recherche universitaires (ex « équipes d'accueil »), le Centre INRIA de l'Université de Bordeaux, une unité INSERM, l'Institut Français de l'Éducation (IFÉ), le Centre d'Études et de Recherches sur les Qualifications (Céreq), et l'ADIREM (Assemblée des Directeurs des Instituts de Recherches sur l'Enseignement des Mathématiques). La demande est portée par les actuels responsables du RTP CNRS Éducation, Grégoire Borst et Nicolas Vibert. Les différents éléments de la demande sont disponibles sur le site Web du RTP à l'adresse <https://rtp-education.cnrs.fr/demande-de-reseau-thematique-deposee-aupres-du-cnrs/>.

Cette demande de RT est actuellement en cours d'examen par les Instituts concernés, et va être soumise aux sections du Comité National de la Recherche Scientifique (CoNRS) concernées (voir ci-dessous) lors de leurs sessions du printemps 2023. La réponse est attendue pour l'automne 2023.

N. Vibert rappelle que la demande de RT a permis d'ajouter deux nouveaux axes transversaux au réseau actuel, les axes 5 et 6. L'axe 5 « Numérique et Education » a pour co-responsables Sébastien Iksal, Professeur en informatique à Le Mans Université et membre du Laboratoire d'Informatique de l'Université du Mans, et Vanda Luengo, Professeure en informatique à Sorbonne Université et membre du Laboratoire d'Informatique LIP6 (UMR CNRS 7606). L'axe 6 « Vers une éducation démocratique : histoire et actualités des discours et des pratiques », a pour co-responsables Annabelle Allouch, MCF en sociologie à l'Université de Picardie Jules Verne et membre du Centre Universitaire de Recherches sur l'Action Publique et le Politique - Épistémologie

& Sciences Sociales, (UMR CNRS 7319), et Sarah Al Matary, MCF en littérature française du XXème siècle à l'Université Lumière Lyon 2 et membre de l'Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités (UMR CNRS 5317).

- Retours des « fiches d'inscription » des unités (UMR et UR)

Pour finaliser le dossier de demande de RT, il a été demandé aux porteurs de joindre à la demande, pour chaque laboratoire impliqué, une liste des membres du laboratoire souhaitant faire partie du RT, avec une signature. Obtenir ces « fiches d'inscription » des 95 unités participantes n'a pas été facile, et seules une partie d'entre elles a pu être jointe au dossier déposé le 20 février dernier. A l'heure actuelle cependant, il n'en manque plus que trois, et la deuxième partie des fiches sera déposée auprès de l'INSHS à l'appui de la demande de RT à la fin du mois de mai 2023.

- Sections du Comité National de rattachement du RT

Le dossier de demande de RT a été déposé avec comme section principale de rattachement la section 26 du CoNRS (Cerveau, Cognition, Comportement), pilotée à la fois par l'INSHS et l'INSB, qui auditionnera les porteurs de la demande lors de sa session de printemps 2023. La demande sera par ailleurs aussi soumise pour évaluation aux sections 36 (Sociologie et Sciences du Droit), 34 (Sciences du Langage) et 40 (Politique, Pouvoir Organisation) pour l'INSHS, et à la section 6 (Sciences de l'information : fondements de l'informatique, calculs, algorithmes, représentations, exploitations) pour l'INS2I. Les Présidentes et Présidents de ces sections ont toutes et tous été contactés en amont de cette session de printemps pour leur présenter la demande.

3. Prévision des actions du RTP/RT et de ses axes

Dans la mesure où la préparation du colloque « Education et Inégalités » co-organisé par la MITI et le RTP a demandé à tous les responsables d'axes beaucoup de travail de préparation et de sélection des intervenants, seul l'axe 3 envisage l'organisation d'une journée d'étude au deuxième semestre 2023. Cette journée d'étude, qui devrait se tenir le 7 décembre 2023, sera consacrée à des regards multidisciplinaires sur l'analyse et l'évaluation des pratiques concrètes d'enseignement utilisées en classe. En plus de cette journée d'étude, les responsables du RTP ont été sollicités par l'Institut Français de l'Education (IFé), qui organise le 29 novembre prochain une journée d'étude et de réflexion à l'occasion des 50 ans de la revue d'interface « Diversité ». L'IFé souhaitait en effet que le RTP puisse s'associer à cette journée en participant aux tables rondes et interventions qui seront programmées, en pensant notamment aux axes 3 (Pratiques et dispositifs pédagogiques : conception, analyse et évaluation) et 4 (Penser le lien avec le terrain scolaire) du réseau. Les membres du COS ont validé le principe de l'association du RTP à cet événement.

Pour 2024, en cas d'acceptation de la demande de création du RT, les responsables du réseau organiseront une rencontre nationale de lancement du réseau, dont le lieu et le format restent encore à définir. Par ailleurs, chaque axe du réseau prévoit d'organiser au moins une manifestation qui pourra réunir les membres de l'axe, mais aussi toutes les personnes intéressées au sein du RTP. Certains des axes ont déjà réfléchi à ces événements à venir. L'axe 2 compte organiser au printemps 2024 une journée d'étude sur la « posture comparative en éducation », en mettant l'accent sur des interventions de jeunes chercheurs. Une réflexion doit par ailleurs être menée sur l'intitulé de l'axe, qui pourrait être modifié pour mieux différencier l'axe 2 du nouvel axe 6 créé à l'occasion de la demande de RT. L'axe transversal 5 compte organiser un événement avec le RT en lien avec le congrès national annuel sur les environnements informatiques pour l'apprentissage

humain (EIAH), qui se tiendra l'an prochain à Laval. Enfin, l'axe transversal 6 réfléchit à l'organisation au deuxième semestre 2024 d'un important colloque, potentiellement sur deux ou trois jours, consacré aux relations entre les paradigmes scientifiques (ou à visée scientifique) et les politiques scolaires, du XIXe siècle à nos jours.

- Missions, gouvernance, et financement du futur RT ; réflexions et discussions

De manière générale, la gouvernance du futur RT sera similaire à celle du RTP actuel, comme indiqué dans le texte de la demande déposée auprès du CNRS. La demande budgétaire sera elle un peu supérieure pour tenir compte de l'extension du réseau à des unités non CNRS et de l'augmentation du nombre des axes, nous espérons 20 000 euros par an. L'ajout de deux axes transversaux conduira toutefois à remanier le fonctionnement interne du réseau, avec une proposition de participations croisées systématiques aux événements organisés par les quatre axes d'origine et les nouveaux axes transversaux, qui ne suscite pas d'opposition au sein du comité de pilotage.

Les responsables du RTP indiquent aussi que la création du RT leur permettra de solliciter de nouveaux partenaires comme le RT « Mémoire », le GIS « RÉAL2 » qui s'intéresse à l'apprentissage des langues secondes, ou le réseau ReSup des personnes qui travaillent sur l'enseignement supérieur. Les membres du comité de pilotage suggèrent également des prises de contact avec le GIS « Troubles neurodéveloppementaux et autisme » ou l'Institut National d'Etudes Démographiques (INED). Les liens étroits déjà tissés, via les membres du RTP en poste dans les INSPÉs, avec le réseau des INSPÉs seront approfondis et pourront donner lieu à l'établissement d'une convention formelle si nécessaire.

Concernant les nouvelles missions du RT par rapport à celle du RTP, les membres du comité de pilotage sont intéressés par la perspective d'organisation d'écoles d'été pluridisciplinaire, qui pourront être financées via un appel spécifique du CNRS. Sur la question de la sollicitation du réseau et de ses responsables par des acteurs institutionnels (Assemblée Nationale ou Sénat, par exemple), plusieurs membres du comité de pilotage suggèrent qu'il serait important de mettre en place un processus pour répartir et étendre les possibilités de réponses au-delà des seuls responsables du RTP, en fonction des compétences de chacune et chacun. De même, pour les processus de sélection qui seront parfois à mettre en œuvre, pour les écoles d'été, ou si des fonds sont à répartir, des processus clairs devront être définis. En réponse à ce point, les responsables du RTP rappellent toutefois que le budget du RT restera limité, et ne servira que pour de l'animation scientifique, pas directement pour le financement de recherches. Ce rôle sera plutôt dévolu aux futurs appels à projets qui seront lancés dans le cadre des programmes de financement en cours de montage (voir le 3^{ème} point d'information ci-dessus).